

Rapport moral et d'activités 2022

1. Les faits marquants de l'année 2022 :

L'année 2022 a été marquée par plusieurs faits marquants :

- Des changements dans l'équipe : Etienne est parti fin mars, et Laura est arrivée mi-mai. L'équipe est ainsi passée de 1,9 à 2,1 ETP. Les trois salariés sont de nouveaux présents sur 3 sites différents : Clermont-Fd, Ambert, Brioude.
- Plus de sorties que d'entrées en test : 2022 a suivi la tendance de 2021, avec la poursuite d'une baisse du nombre d'entrées dans l'année. Ainsi, cette année a été marquée par le début de démarches de prospection auprès d'autres acteurs pouvant faire le lien avec des porteurs de projet intéressés, notamment des CFFPPA.
- Plus de demandes de la part d'accueillants potentiels : si la demande côté PP semble s'adoucir, ce n'est pas le cas de celle de paysann.es déjà en place, qui ont été beaucoup plus nombreux à nous solliciter par rapport aux années passées.
- Une baisse de la dynamique d'échanges de pratiques entre testeurs : il nous a été en effet impossible de mobiliser les testeurs.ses lors de journées d'accompagnement collectif cette année. Ce constat nous a amené à faire évoluer le cadre du dispositif, notamment sur le caractère désormais obligatoire de participer à au moins 2 temps collectifs dans l'année.
- Fin du partenariat avec l'Ecopôle du Val d'Allier: Nous l'avions évoqué dans le rapport d'activité 2021, mais le partenariat avec l'Ecopôle s'est bien terminé en février 2022. L'Ecopôle est devenu un espace test autonome, membre de la couveuse starter.
- Début du bilan du verger-test avec les partenaires : Le verger-test soufflait en 2022 ses 6 bougies. C'était l'occasion de faire un bilan du dispositif pour envisager avec les partenaires les suites possibles à donner. Cette démarche de bilan a démarré en novembre.
- Fin de TAIIST 1: Comme nous le notions dans le dernier rapport d'activité, le dernier CoPil TAIIST a eu lieu en mars à Brioude et le projet s'est vu soldé en fin d'année.



2. Accompagnement de porteurs de projet

1. Primo accueils individuels et collectifs

En 2021, Îlots Paysans a reçu au moins une fois 20 porteurs de projet à l'installation agricole dans le cadre de rendez-vous individuels. Les porteurs de projet qui sollicitent un rendez-vous souhaitent en savoir plus sur le dispositif de test, à la fois pour évaluer sa pertinence pour leur projet, et à la fois pour étudier la faisabilité d'un lancement d'activité via ce dispositif.

Cette année, llots Paysans a également organisé ou participé à davantage de temps d'accueil ou de sensibilisation collectifs à destination de potentiels testeurs (1 sur le lieu-test de La Côte le 09/02, 1 action auprès des bénéficiaires de la Mission locale de Brioude le 28/11, 4 café-installations, organisés dans le cadre de Terre des possibles (un, le 04/07 à Saint-Julien-Chapteuil, organisé par l'AFOCG 43, un à Chouvigny le 11/10 organisé par TDL, et deux organisés à Lempdes dans le cadre du Salon maraichage bio par la FRAB AuRA le 27/09). Ces temps d'accueils collectifs permettent de présenter à plusieurs porteurs de projet intéressés le dispositif de test, pour qu'ils puissent évaluer l'intérêt pour leur propre projet et éventuellement nous recontacter par la suite.





Nous avons également organisé un café-test à Brioude le 23/11, qui n'a pas été très fructueux (aucun participant). Cela a confirmé pour nous l'intérêt, concernant les évènements «généraux» sur l'installation agricole, de plutôt coorganiser ou bien de nous greffer à des évènements existants.

2. Accompagnement vers le test

Une fois le choix du test effectué, nous les accompagnons dans la mise en place effective du test. Dans le courant de l'année 2022, nous avons accompagné 7 personnes souhaitant commencer leur période de test en 2022 ou début 2023 (16 en 2019, 16 en 2020, 12 en 2021), ce qui s'est traduit concrètement par 4 nouveaux contrats CAPE en 2022 (7 en 2019, 12 en 2020, 8 en 2021).

Cette baisse des entrées que nous évoquions dans les faits marquants de l'année nous incite à accentuer les actions de communication auprès d'un public plus ciblé, notamment auprès des élèves de centre de formation (CFPPA Bonnefond, CFPPA Marmillhat, puis CFPPA de Neuvy en 2023, et ce en étant plutôt dans un démarche proactive stimulée par l'arrivée de Laura sur la Haute-Loire. Ce travail semble porter ses fruits puisqu'au début 2023, il y a déjà eu 4 nouvelles entrées, et



probablement au moins autant d'ici la fin de l'année, sachant que l'on établit notre capacité d'accompagnement à environ 8 nouveaux entrants chaque année.

3. Accompagnement en phase de test

En 2022, llots Paysans a accompagné, au cours de l'année, 23 personnes, dont 13 sorties et 4 entrées. Cela correspond à 14 personnes maximum accompagnées en même temps. Une seule personne (entrée en 2021) n'était pas en contrat CAPE mais sous le statut de cotisante solidaire.

Parmi ces 23 personnes, 8 mènent ou ont mené leur projet en binôme (donc 4 projets collectifs).

Les testeurs ont mené les activités suivantes :

- 13 personnes en <u>maraichage</u>, dont 1 entrée et 10 sorties pour la saison 2022
- 2 personnes en <u>arboriculture</u> sur le verger test (en double activité sur d'autres productions : maraichage et transformation)
- 2 personnes en <u>plantes aromatiques</u> <u>et médicinales</u> (entrées et sorties en 2022)
- 2 personnes en <u>paysannerie-</u> boulangerie (dont 1 entrée en 2022)
- 1 personne en <u>poulets de chair et</u> <u>poules pondeuses</u>
- 1 personne en apiculture (sortie en 2022)
- 1 personne en semences potagères
- 1 personne en fleurs coupées



Visite du tuteur de Philippe

C'est donc cette année encore une grande diversité d'activités testées. Cependant, le départ massif des maraichers (par pure coïncidence) change les équilibres des activités testées à llots Paysans. Cela impacte notamment la dynamique collective, généralement importante entre les personnes testant des activités semblables.

4. Accompagnement en sortie de test

En 2022, sur les 13 porteurs de projets qui ont mis fin à leur test, 7 se sont installés directement à la suite du test, ou ont engagé les démarches pour le faire.

Guillaume, en test depuis 2019 à l'Ecopôle, s'est installé à Sugères (63) en maraichage diversifié dans le cadre d'un parcours de DJA.

Christophe, en test sur son propre foncier (St Jean en Val (63) depuis 2020, s'est installé sur place à l'issue de son test.



Simon, en test depuis 2021 sur du foncier familial (La Petite marche (03), s'est installé en association avec un autre maraicher.

Olivier, qui s'est testé depuis 2019 à Egliseneuve-près-Billom, et depuis 2020 en collectif avec Julien, s'est finalement installé seul sur place en maraichage diversifié. Lauriane et Franck, qui se sont testés sur la ferme de La Côte se sont installés en 2022 en Ecosse dans le cadre de la reprise d'une ferme avec camping et bar associatif. Enfin, Cyrille, en test depuis 2020 chez lui, s'est installé à l'issue de son test en apiculture bio.

Les autres n'ont pour autant pas tous tiré un trait sur leur projet d'installation: Léo s'est rapproché d'un autre espace test en région parisienne, plus proche de son réseau d'amis; Benoît a poursuivi son test sur l'Ecopôle devenu espace test autonome et Kader et Albane ont mis en suspend leur projet le temps de trouver un lieu de vie qui leur corresponde.

5. Temps collectifs

Comme décrit précédemment, avec la diminution du nombre de personnes en test, et une baisse notable du nombre de maraichers, et peut-être un manque d'investissements de l'équipe salariée au vue des faibles retours de participation, aucun temps d'échanges collectifs entre testeurs n'a été réalisé en 2022 (malgré plusieurs tentatives, annulées). Cette situation nous a incité à rendre la participation aux temps d'échanges collectifs obligatoires et ainsi à modifier la convention cadre générale à compter de 2023

Par ailleurs, l'association est intervenue auprès des étudiants de la formation Pratiques paysannes dans le cadre du module « Être chef d'entreprise ».

De même, dans le cadre du dossier CASDAR « Démultiplication » porté par le CELAVAR, l'association a participé à la construction d'une formation à destination des futurs collectifs agricoles souhaitant formaliser leur démarche de construction de leur projet.

6. <u>Les enquêtes auprès des ancien.nes</u>

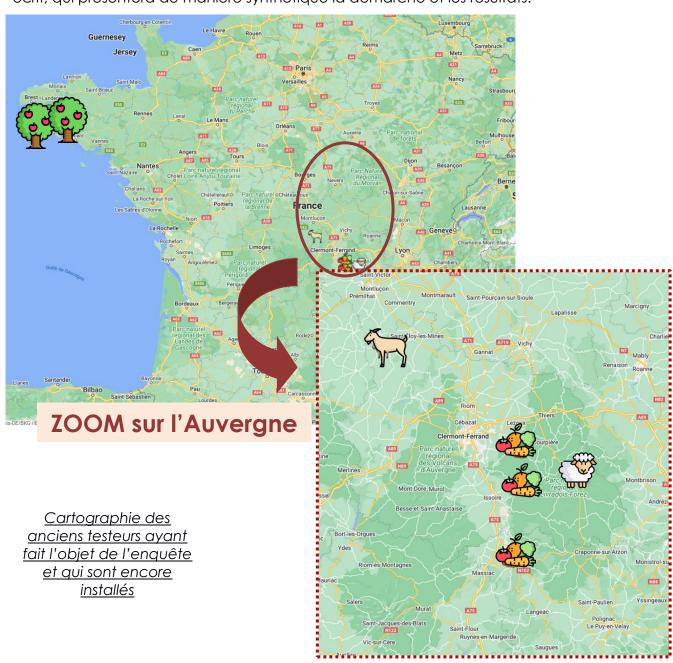
L'été 2022 a été marqué par un travail d'enquêtes auprès des anciens testeurs afin d'en savoir plus sur leur devenir plusieurs années après le test mais aussi d'identifier les pistes d'améliorations du dispositif de test.

9 personnes (3 femmes et 6 hommes) ont été enquêtées parmi les 28 sorties de test depuis la création de l'association, plus 1 couple qui s'était testé en 2012 lorsqu'llots Paysans était encore un dispositif porté par les associations membres du Celavar. Sur les 11 personnes enquêtées au total, 9 sont toujours installées (dont 7 en Auvergne), et 1 est en cours d'installation.



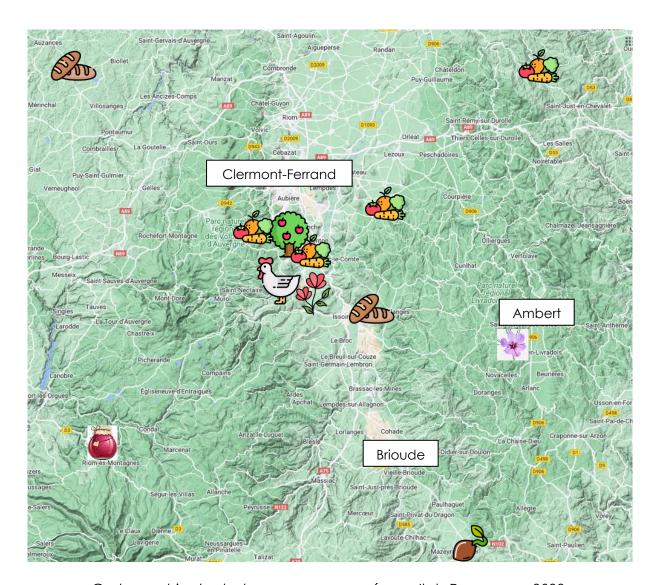
5 thématiques ont été abordées au travers des enquêtes : le parcours avant l'entrée en test, l'expérience du test, la situation post-test, la place des femmes en agriculture et l'accessibilité financière dans le dispositif de test.

Un support sonore avec des extraits d'enquêtes compilés a déjà été créé en vue d'être diffusé lors de journées de rencontre, de formation... Une version plus aboutie est prévue pour 2023, accompagnée d'un support de communication écrit, qui présentera de manière synthétique la démarche et les résultats.





 $\textbf{Association llots Paysans} \ L'Estran - 9 \ rue \ sous \ les \ Augustins \ 63000 \ CLERMONT \ FERRAND - N°SIRET : 823 \ 929 \ 088 \ 00016$



Cartographie des testeurs accompagnés par llots Paysans en 2022

7. La cagnotte solidaire

À la suite de la journée « projet associatif » de 2021, l'équipe salariée s'est questionnée sur les moyens de faciliter l'accès à des apports en trésorerie auprès des testeurs au démarrage ou en cours de test. Plusieurs pistes ont été explorées :

- la création d'une cagnotte solidaire interne à llots Paysans,
- l'orientation des testeurs vers des cagnottes citoyennes déjà existantes Plusieurs cagnottes locales ont été contactées notamment la cagnotte des Cigales du Haut-Allier en Haute-Loire, qui a d'ailleurs participé à notre dernière assemblée générale. Cette rencontre a permis de sensibiliser la cigale au test d'activité



agricole: plusieurs porteurs de projet en démarrage de test se sont tournés vers cette cigale par la suite.

Pour autant le critère géographique étant un critère d'éligibilité important pour les cigales, le choix d'Ilots Paysans s'est plutôt orienté vers la création d'une cagnotte en interne. La mise en place de cette cagnotte est visée pour 2023.

3. Accompagnement de propriétaires privés et/ou agriculteurs-accueillants

1. Concrétisés dans l'année

Trois nouveaux lieux-test chez des paysans et paysannes accueillantes ont été concrétisés en 2022 :

- Les Jardins de Carabistouille (Trémouille-Saint-Loup-63) : un binôme de porteurs de projets (**Paul et Léo**) a été accompagné dès septembre 2021. Ils ont démarré leur test en productions de plants, PPAM et fruits rouges au tout début de l'année 2022 sur la ferme de **Lise**, et ils y ont mis fin à la fin de l'année, après avoir compris qu'ils ne pourraient pas travailler ensemble.
- La Ferme de Genillet (Brenat-63): Lucie, la porteuse de projet, et Laurent, le paysan-accueillant, nous ont contacté fin 2021 pour démarrer un projet de test début 2022. Le test de Lucie a ainsi démarré en février. Elle se teste dans l'optique de s'installer sur place en tant que paysanne-boulangère. Le lien avec la famille propriétaire de la ferme est un gros enjeu de l'accompagnement. Lucie réalise par ailleurs le reste de son activité du coté de Lyon (panification et vente), ce qui engendre quelques spécificités



ce qui engendre quelques spécificités à prendre en compte en termes d'accompagnement.

L'Ecoferme du Bœuf (La Celle-03): **Jérémy**, le maraicher en place, nous a contacté en début d'année pour se renseigner sur le test. **Marie**, une porteuse de projet, ayant effectué plusieurs stages au sein de la ferme, nous a recontactés en fin d'année 2022 pour envisager un test. Ce projet s'est concrétisé au tout début de l'année 2023.



2. <u>Déjà démarré précédemment :</u>

Quatre fermes accueillaient déjà en 2021 des personnes en test, ce qu'elles ont poursuivi en 2022 :



- La ferme Lo Gano des Combrailles (Dontreix-23), qui a commencé à accueillir Maximilien à la fin de l'année 2021 pour une activité en paysannerie-boulangerie. Il a mis fin à son test tout début 2023. Une nouvelle annonce a donc été lancée en début d'année.
- Les Jardins d'Ys (Montaigut-le-blanc-63), qui a accueilli Mélodie à partir de 2020 pour

une activité de production de volailles de chair et de poules pondeuses.

- La ferme de Patrice Goutagny (Montaigut-le-blanc-63), qui a accueilli Emma à partir mi 2021 pour une activité de fleurs coupées bios.
- La ferme de La Cote (Laprugne 03) qui a renouvelé son appel à candidatures après le départ de Lauriane et Franck en décembre 2021. C'est Philippe qui a pris la suite en avril 22, toujours accompagné par Clément, paysan accueillant et tuteur.

3. En émergence

7 nouveaux projets d'accueil ont été étudiés pendant l'année par l'équipe. Une partie se concrétisera probablement pendant l'année 2023 :

- Les Jardins d'Eve (Chambonchard-23): Filip souhaitait réduire son activité de maraichage bio, pour se concentrer sur son activité de plants bios. Il proposait donc de mettre à disposition une grande part de son équipement de production pour un projet de test. Une annonce a été diffusée, sans succès... Filip a décidé de changer de projet.





Les Jardins d'Issards (Autry-Issards-03): Une rencontre avec **Julie**, paysanne sur la



ferme, a permis d'envisager la faisabilité d'un projet de test en **élevage** sur le foncier de la ferme. Des réflexions avec elle et avec la collectivité locale (Bocage Bourbonnais) ont mené au projet FETTUK, visant à proposer les équipements nécessaires au développement d'un projet en élevage laitier avec transformation

L'EARL Rieuf (Cusset-03): Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2021 pour envisager le développement d'un lieu-test en **maraichage** sur cette ferme en polyculture-élevage. La production légumière issue du test aurait notamment permis d'alimenter le magasin de producteurs présent sur la ferme. Les modalités de la fonction « pépinière » ont été construites pendant l'année 2022 avec l'accueillant et Vichy Communauté. Un premier appel à candidatures a été lancé fin 2022. La réunion d'information prévue sur place le 13 décembre a été reportée faute d'inscrits. La suivante n'ayant pas rencontré plus de succès la collectivité a souhaité mettre en suspend l'aménagement du site en lieu test maraicher, tout en continuant de diffuser l'offre.

La ferme « Sous-le-bois » (Picherande-63): Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2021 et 2022 avec **Stéphane**, **éleveur allaitant**, dans cette ferme rachetée par Terre de Liens début 2023. Celles-ci n'ont pour le moment conduit à aucun projet concret. Cependant, le projet murit progressivement.

La Ferme Chevrier (La Chabanne-03): Une rencontre a eu lieu avec le paysan **éleveur allaitant** en juillet 2022. Aucune suite n'a été donnée, les porteurs de projet intéressés se sont installés avec un statut de cotisant solidaire.

Le village des fées (Sauret Besserve-03): Plusieurs contacts ont eu lieu avec Florence, osiéricultrice qui souhaitait accueillir du test sur sa ferme dans un contexte de transmission. Un couple s'était montré intéressé. Une rencontre sur place a permis de faire le point ensemble sur les attentes de chacun. Cette rencontre s'est suivie d'un rendez-vous avec la maire de la commune afin de





soulever des questionnements liés à la présence d'une yourte sur le terrain, envisagée comme le logement mis à disposition des testeurs. Le couple identifié s'est finalement orienté sur une autre piste, dans le Gers.

La Ferme de Chabanne (Augerolles, 63): Vincent et Patricia ont fait l'acquisition d'un ancien manège et gîte de groupe sur la commune d'Augerolles. Ils envisagent de créer leur activité de poules pondeuses et petits fruits mais il resterait de la place pour d'autres, qui pourraient tester une activité maraichère, pourquoi pas en lien avec les gîtes. Un premier contact a eu lieu en novembre 2022, suivi d'un rendezvous sur place pour établir une feuille de route dans l'idée de procéder à un appel à candidature pour du test possible à partir d'octobre 2023. Les questions du logement et de l'eau faisaient partie des éléments sur lesquels les propriétaires devaient apporter de nouveaux éléments avant d'aller plus loin. Si des pistes d'hébergement ont bien été trouvées, l'absence d'eau suffisante sur le site a freiné la démarche d'accueil envisagée.

4. Accompagnement de collectivités

1. Vichy Communauté :

Le partenariat avec Vichy Communauté se poursuit. Une nouvelle convention, établie sur deux ans (1erjanv 22 – 31 dec 23) permet de travailler à l'émergence de deux nouveaux lieux test supplémentaires sur le territoire d'ici fin 2023. C'est la ferme EARL Rieuf (voir plus haut) qui fait l'objet de cette première tentative d'essaimage en 2022.

Le lieu-test situé à Laprugne a trouvé un successeur à la suite du départ de Lauriane et Franck en décembre. C'est Philippe qui se teste en maraichage diversifié, avec un fort attrait pour la biodynamie. Les difficultés éprouvées par Philippe orientent les futurs appels à candidatures pour ce lieu vers des profils avec une formation agricole. En effet, Philippe s'est vite trouvé débordé et la bonne tenue du lieu, en particulier des planches permanentes initiées par Lauriane et Franck a fait l'objet de plusieurs recadrages en lien avec le tuteur.

En termes de coordination, llots Paysans change d'interlocutrice avec l'arrivée de Julie Cipière en février, qui reprend les missions de Mariel Fontverne liées à l'espace test. L'animation foncière ne fait cependant toujours pas partie des missions qui lui sont attribuées, ce qui continue d'être un manque important dans la démarche de Vichy Communauté, notamment pour faire du lien avec de potentiels porteurs de projet.



Le lieu test de La Cote a fait l'objet d'une visite l'ensemble des services de la région Auvergne Rhône Alpes le 28 juin 2022, dans le cadre d'une journée de cohésion organisée par la région. Cette rencontre a permis de parler de la démarche de Vichy Communauté dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial mais plus largement de parler du test d'activité et des apports du projet TAIIST, dont l'ouvrage a été offert aux participants intéressés par le suiet.



2. Mond'Arverne Communauté et le verger-test

En 2022, le verger test a encore plus mobilisé l'équipe salariée que les années précédentes. En effet, le dispositif a fêté ses 6 ans et il a été l'objet de nombreux questionnements au sein de l'association. Un Conseil d'administration a été dédié spécifiquement à ce sujet en juin 2022. Plusieurs limites et problématiques se sont en effet accumulées sur cette année 2022, parmi lesquelles :

- Un déficit financier important depuis au moins 3 années, et un projet qui s'appuie fortement sur du bénévolat,
- Du matériel régulièrement dysfonctionnel,
- Des arbres vieillissants et régulièrement mal entretenus par les testeurs, avec un potentiel de production limité, malgré l'effort engagé par l'association dans le renouvellement des arbres,
- Le départ annoncé du tuteur du vergertest, Pierre Sauvat du verger de l'étoile.



Ces différents constats nous ont incités, avec l'appui financier de la fondation Léa Nature, à réaliser un bilan du dispositif pour envisager des pistes d'évolution. Pour



cela, nous avons interrogé les partenaires historiques du projet, dont la collectivité Mond'Arverne, ainsi que des testeurs et ex-testeurs, pour évaluer en quoi le dispositif répond ou a répondu (ou non) aux objectifs fixés par ses partenaires et ses bénéficiaires.

Lors des entretiens, nous avons ré-évoqué les enjeux auxquels le dispositif devait, selon les partenaires, répondre. Ainsi, globalement, trois finalités principales ont été partagées par les partenaires. Il s'agit pour le dispositif d'être le terrain d'expérimentations :

- (1) professionnelles, puisque des porteurs de projets peuvent y tester une activité de production fruitière en agriculture biologique dans un cadre sécurisé avant de s'installer définitivement; Ce volet a été l'objet principal du verger-test pendant ses 6 premières années d'existences, puisque 7 personnes ont pu s'y tester. Cependant, la qualité de l'outil de production a fragilisé les tests des testeurs.
- (2) pédagogiques et politiques, car de nombreux citoyens, ainsi que les élus et agents de la collectivité locale, acquièrent une compréhension des enjeux de l'arboriculture bio, en s'impliquant dans l'entretien et le développement du verger-test, que ce soit ponctuellement, lors de chantiers collectifs, ou sur du plus long-terme. Plusieurs chantiers bénévoles ont été organisés au cours des premières années d'existence. Le verger a donc rempli en partie son rôle, mais il y a encore peu de diversité dans les actions pédagogiques.
- (3) techniques, car nous expérimentons des modes de conduites alternatifs en arboriculture bio, nécessaires à la construction d'une filière répondant aux enjeux écologiques et s'adaptant aux changements climatiques présents et à venir. Peu d'actions ont été menées pour répondre à cet enjeu émergent. Cependant, il va devenir prédominant au vu de l'évolution forte du contexte local en lien avec le changement climatique, cet enjeu se concrétisant notamment par le choix et le suivi des nouvelles plantations.

Les différents éléments du bilan ont été présentés en Comité de partenaires tout début 2023, les partenaires y ont réaffirmé leur volonté de poursuivre le projet. Ilots Paysans a conditionné cette poursuite à un certain nombre d'éléments, et notamment une participation financière de la collectivité à l'animation.

Enfin, l'année s'est terminée sur un chantier bénévole de plantations, qui correspond à l'avant

Chantier bénévole sur le verger

dernière phase du renouvellement des plantations soutenu dans le cadre de la compensation agricole APRR.



3. <u>Saint Pourçain Sioule Limagne</u>:

La chargée de mission Plan Alimentaire Territorial (PAT) de la collectivité avait été rencontrée à la fin de l'année 2021. Son agent et ses élus ont rapidement montré un fort intérêt pour le développement d'un projet de test dans le cadre de leur PAT. L'objectif principal est de favoriser l'émergence de nouvelles activités agricoles, encore rares, sur le territoire, plutôt ancré autour de l'élevage ou de la vigne. Nous avons participé à un Comité technique en octobre pour présenter le test auprès des partenaires du PAT. Puis, nous avons organisé une visite-rencontre sur l'Ecopole et le verger-test fin novembre, à laquelle le chef de service et deux élus de la collectivité ont participé. Leur envie de développer du test est toujours présente et maintenant affichée comme objectif du PAT, il s'agit maintenant pour eux de la concrétiser, notamment par la recherche de moyens dédiés.

4. Saint-Flour Communauté:

Une rencontre a eu lieu en septembre 2022 avec la chargée de mission PAT, pour réfléchir à une proposition de compagnonnage avec le Reneta. Ilots Paysans a ensuite participé à l'atelier de concertation « foncier-installation» du PAT en octobre. Puis, la chargée de mission du PAT a participé à la visite-rencontre du verger-test et de l'Ecopôle fin novembre.

Cette collaboration se concrétise en 2023 avec le lancement d'une étude de faisabilité pour le déploiement d'un espace-test agricole sur le territoire de St Flour Communauté, portée par le RENETA, avec llots Paysans comme membre local investi.

5. Contacts plus diffus et émergents :

- Communauté de commune du Sancy:

La chargée de mission PAT a été rencontrée en juin 2022 à un événement organisé par le PAT Grand-Clermont-Livradois-Forez. Puis, nous avons participé à différents temps partenariaux organisés dans le cadre de leur PAT. Enfin, une réunion fin 2022 a permis d'étudier avec la collectivité la pertinence de mobiliser le dispositif de test pour leur projet de « ferme maraichère de montagne ». Pour le moment, le test ne semble pas le plus opportun, mais nous restons en contact.

- Bocage bourbonnais:

Plusieurs échanges ont eu lieu avec la chargée de missions, notamment en lien avec le projet de lieu-test en élevage sur les Jardins d'issards (cf précédemment). Mais la collectivité n'a pas donné suite à ce projet, pour éviter d'attiser les tensions existantes avec la chambre d'agriculture locale, qui par ailleurs, montre une défiance forte vis-à-vis du test d'activités.

Néanmoins, une salariée et deux élus ont participé à la visite organisée avec Saint Pourçain Sioule Limagne fin 2022.

Agglo paysans d'Issoire / Clermont Auvergne Métropole / Riom Limagne et



Volcans / Grand-Clermont-Livradois-Forez:

Nous sommes en contact régulier, mais lointain avec ces différentes collectivités. Aucun projet concret ne semble se profiler avec elles dans les prochains mois.

6. Plaquette collective à destination des collectivités :

En 2021, l'association a noué un partenariat avec Ferme de Sarliève, Terre de Liens, Bio63, Starter et la CAAP afin de proposer, dans le cadre du Plan de Relance, un projet intitulé « Nourrir, expérimenter et reconnecter pour la transition agricole et alimentaire du Grand-Clermont et du Livradois-Forez ». Ce





projet qui court sur 2021 et 2022 comporte un ensemble d'actions portées par les différents partenaires sur le territoire du PAT du Grand-Clermont-Livradois-Forez. En particulier, nous avons construit une plaquette multi-partenariale à destination des collectivités, visant à les sensibiliser et à clarifier nos actions possibles, qu'elles soient collectives ou plus individuelles.

5. Développement et consolidation du réseau de l'association

1. Réseau local

Plusieurs rendez-vous avec les partenaires locaux ont été réalisés, soit dans le cadre de projets déjà en cours (Ferme de Sarliève, Ecopôle...), soit pour le développement de nouveaux projets (Formation « S'associer »...). Nous en avons présenté une partie dans le reste du document.

La dynamique interassociative est toujours aussi intense, avec l'implication des salariés de l'association dans les locaux interassociatifs de l'Estran (à Clermont-Fd), aux Lococotiers (à Ambert) et à la Pardige (Brioude). Cette répartition sur 3 sites nécessite un plus gros effort de coordination, mais ajoute beaucoup de richesse et d'opportunités.

2. Réseau régional

llots paysans a poursuivi en 2022 son implication dans la coordination du réseau des espaces test de la région Auvergne-Rhône Alpes (financement DRAAF // AITA) et au



sein des instances de gouvernance de la couveuse, en participant aux différentes journées organisées. Au programme de ces journées : échanges de pratiques, test en collectif, test et transmission, plaidoyer auprès de la Région, etc. llots Paysans a repris la gestion du dossier AITA pour 2023.

L'année 2022 a aussi permis de travailler spécifiquement avec la CANTADEAR à la possibilité pour eux d'accompagner du test sur leur territoire. En effet, dans le cadre d'un financement Leader, la CANTADEAR a sollicité llots Paysans en appui d'une étude d'opportunité puis de faisabilité qu'ils ont mené sur le territoire de la Chataigneraie Cantalienne. Si cette étude n'a pas abouti à la mise en place concrète d'un test pour des raisons d'urbanisme, elle a permis à la Cantadear de se rapprocher de la coordination régionale des espaces test. La Cantadear a donc rejoint la dynamique depuis la finalisation de cette étude et nous conservons des liens réguliers avec l'équipe cantalienne en cas de contacts avec des PP ou des accueillants de ce territoire.

Au-delà de la question du test agricole, Îlots Paysans poursuit sa participation dans les actions du CELAVAR Auvergne-Rhône-Alpes ainsi qu'au bureau de l'association, avec une implication particulière dans certains Groupes de travail, et notamment le GT Genre.

3. Réseau national

llots paysans a poursuivi sa participation dans le réseau national des espaces test (RENETA). Les salariés sont investis comme animateurs du groupe de travail «ETA et Collectivités» et comme participants actifs à 2 commissions (commission compagnonnage et commission vie du réseau). L'association est présente au Conseil d'Administration du RENETA ainsi qu'au bureau. De plus, les salariés participent activement aux différents temps de rencontres du réseau, Rencontres de l'Equinoxe et Rencontres nationales.



JN 2022 du RENETA en Bourgogne

Cette année, l'association a proposé dans le cadre du groupe de travail « ETA et collectivités » des temps d'échanges de pratiques autour de l'accompagnement des collectivités vers les projets de test. De plus, en tant qu'animateur de ce groupe de travail, Romain a organisé et animé 2 journées de formation en octobre sur cette thématique auprès des praticiens du réseau national. Cette formation a été particulièrement riche. Une nouvelle édition sera organisée en 2023. Le groupe de travail a par ailleurs initié l'animation d'un groupe d'échange entre agents de collectivités.



6. Perspectives 2023.

Pour l'année 2023, llots Paysans prévoit de poursuivre un certain nombre de ses chantiers :

- Améliorer la communication pour la rendre accessible de manière plus ciblée: travail sur la stratégie de communication, les outils et les rencontres avec les prescripteurs potentiels
- Poursuivre la réflexion autour de l'évolution du verger-test et acter de sa poursuite ou non: Nous envisageons les différentes pistes d'évolution du verger-test de manière à ce que que le dispositif réponde aux trois enjeux principaux affirmés par le bilan mené cette année. Parmi ces différentes pistes, un projet de développement de parcelles gérées en syntropie est envisagé.
- Proposer le (ou les) premier(s) prêt(s) de cagnotte solidaire : Hervé et Stéphanie en seront les premiers bénéficiaires en 2023 !
- Développer avec le réseau national un groupe de travail sur la thématique « Test et Résilience climatique » : Ce sujet devient un enjeu particulièrement important pour les membres du réseau, dont llots Paysans (notamment dans le cadre du verger-test). L'objectif de ce groupe de travail émergent est d'étudier en quoi le test facilite les expérimentations en faveur de projets plus résilients face au changement climatique.
- Relancer la dynamique TAIIST par un volet 2, en partenariat avec l'ANCT: Ce deuxième volet est imaginé comme étant un volet plus opérationnel que le précédent, axé autour d'une recherche-action qui a conduit à la rédaction de l'ouvrage « Des regards sur le test d'activités ».
- Et bien sûr, poursuivre les différents chantiers en cours avec les collectivités, les accueillants et les porteurs de projets.
- Enfin, aborder deux thématiques que nous proposons d'initier dans le cadre de cette AG : les laboratoires de transformation mobile et le « camp d'été » !

7. La gouvernance, regard rétrospectif

Le CA s'est réuni 4 fois en 2022, avec une mobilisation plus fréquente des administrateurs.rices, notamment sur des formats courts (visio 12h30/13h30).



 $\textbf{Association llots Paysans} \ L'Estran - 9 \ rue \ sous \ les \ Augustins \ 63000 \ CLERMONT \ FERRAND - N°SIRET : 823 \ 929 \ 088 \ 00016$

Ils nous ont soutenus en 2022 :





























ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Paysams Espace Test en Archipel

13 juin 2023 - 13h30/17h

Marsac en L.

Lieu dit les Issards



Visite du lieu test agricole 2 ateliers ouverts

Labo de Transfo mobile

Vous avez un labo, vous envisagez de le mutualiser ? Vous aimeriez transformer votre production mais vous n'avez pas de labo ? Venez en discutez !

Camp d'été

Venez réfléchir à la possibilité d'organiser sur le territoire Ambertois un « camp d'été » pour permettre à des porteurs æuses de projets agricoles de s'immerger temporairement sur votre ferme mais aussi d'investir d'autres champs (culturels, associatifs, _) !



NOTES: